



Risques liés à la retraite

Définir les horizons de retraite

Seeing Beyond Risk

Canadian
Institute of
Actuaries



Institut
canadien
des actuaires

Voir au-delà du risque

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Contexte et objet de l'enquête	3
Méthodologie	4
Sommaire et incidences préliminaires	5
Principales constatations	8
Section I : Perceptions relatives aux risques	9
Section II : Gestion des risques	11
Section III : Planification et préparation en vue de la retraite	12
Section IV : Étapes de la retraite	14
Section V : Gestion des revenus de retraite.....	16
Annexe	17

INTRODUCTION

Institut canadien des actuaires

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Il établit les Règles de déontologie, les principes directeurs et les processus disciplinaire et de surveillance des actuaires qualifiés.

Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées en mathématiques financières, en statistiques et en théorie des risques afin de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation du secteur public, les sociétés d'assurance-vie et d'assurances IARD, les programmes sociaux et les particuliers. À notre avis, compte tenu de ces compétences, les actuaires sont les personnes tout indiquées pour offrir une contribution exceptionnelle dans le domaine de la gestion du risque d'entreprise.

Contexte et objet de l'enquête

De nombreuses études indiquent que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment en vue d'une retraite indépendante. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers aura des répercussions notables sur l'économie; en raison du vieillissement de la population et du ralentissement de la croissance de la population active, il devient encore plus impératif de comprendre les risques financiers associés à la retraite, aux choix personnels et à la responsabilité financière individuelle.

Traditionnellement, la planification de la retraite se fait principalement durant les années qui la précèdent. Toutefois, la nature de la retraite change et, en même temps, la façon dont les personnes gèrent les risques qui y sont associés¹. Des études récentes menées par Statistique Canada montrent, par exemple, que beaucoup de Canadiens qui prennent leur « retraite », souvent avec une pension, retournent par la suite sur le marché du travail². L'emploi de transition, c.-à-d. le travail rémunéré effectué par des personnes retraitées ou recevant une pension, augmente au fil des ans. Pour beaucoup, la retraite est en fait une étape progressive, plutôt qu'un événement ponctuel.

L'Institut canadien des actuaires souhaitait obtenir des données robustes et fiables pour déterminer dans quelle mesure les retraités et préretraités canadiens comprennent les risques associés à la retraite. L'institut a donc retenu les services de la firme Ipsos Reid pour mener une enquête quantitative sur ces questions.

¹ *The Phases of Retirement and Planning for the Unexpected – 2007 Risks and Process of Retirement Survey Report*. Society of Actuaries.

² *Emploi de transition*; Hébert, B.-P. et Luong, M. Statistique Canada; *Perspectives*, novembre 2008.

Méthodologie

La firme Ipsos Reid a interviewé en ligne 2 137 Canadiens âgés de plus de 45 ans. L'échantillon était composé de deux auditoires cibles distincts :

- Préretraités (1 064) : adultes âgés de plus de 45 ans qui n'ont pas encore pris leur retraite;
- Retraités (1 073) : adultes âgés de plus de 45 ans qui se considèrent comme étant à la retraite.

L'enquête s'est déroulée du 4 au 10 février 2010. L'échantillon a été constitué à partir du panel en ligne d'Ipsos Reid concernant les ménages. Durant la collecte de données, des quotas ont été établis pour s'assurer que l'échantillon était aussi représentatif que possible des deux auditoires cibles. Bien qu'il n'existe aucune donnée de recensement sur ces sous-groupes spécifiques de la population, Ipsos Reid s'est fondée sur une combinaison de ses propres données sur l'incidence de ces profils dans la population, colligées dans le cadre des sondages courants de l'opinion publique, ainsi que sur des données de recensement pour estimer l'incidence de ces profils au Canada.

De faibles facteurs de pondération ont été appliqués aux données par région, par sexe et par âge pour s'assurer que les résultats soient le plus précis possible. Puisque les échantillons pour les enquêtes en ligne sont constitués à partir de répondants prérecrutés, l'échantillon produit n'est pas véritablement aléatoire. C'est pourquoi il n'est pas possible d'attribuer des marges d'erreur aux enquêtes en ligne.

Cependant, le tableau ci-dessous présente les marges d'erreur associées à un échantillon aléatoire pour chacun des auditoires :

Auditoire	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur*
Préretraités	n=1 064	+/-3,00 pourcent
Retraités	n=1 073	+/-2,99 pourcent

*19 fois sur 20

Sommaire et incidences préliminaires

Les préretraités doivent assumer la responsabilité de leur avenir et prendre des mesures dès maintenant

Perceptions relatives aux risques

Les préretraités se préoccupent du maintien de leur niveau de vie actuel à la retraite. Pour beaucoup, la retraite est synonyme d'une diminution du train de vie, d'inquiétudes concernant l'épuisement de leurs économies et de la hausse des coûts des soins de santé.

- 41 % des préretraités ne croient pas qu'ils pourront, à la retraite, maintenir le même niveau de vie que maintenant.
- 72 % des préretraités sont préoccupés par le maintien d'un niveau de vie raisonnable jusqu'à la fin de leur vie.
- 62 % des préretraités sont préoccupés par la possibilité de ne pas avoir suffisamment d'argent pour obtenir des soins de santé adéquats.
- 62 % des préretraités s'inquiètent d'épuiser leurs économies.

La majorité des personnes approchant l'âge de la retraite ne croient pas qu'elles seront en mesure de vivre à l'aise durant leur retraite, ou de maintenir leur niveau de vie. Que cette perception se concrétise ou non à la retraite, il s'agit d'une inquiétude réelle pour un segment important de la population.

Les retraités sont plus confiants que les préretraités en leur avenir financier (63 % contre 45 %).

- Les retraités sont plus nombreux que les préretraités à avoir confiance en leur avenir financier et à penser qu'ils pourront vivre à l'aise durant leur retraite et maintenir leur niveau de vie actuel.
- Les initiatives visant à encourager l'augmentation du niveau de l'épargne ou du nombre d'épargnants doivent cibler les préretraités, particulièrement ceux qui n'épargnent pas mais qui le devraient.
- Beaucoup de répondants sont préoccupés par les coûts futurs de soins de santé et des établissements de soins infirmiers, particulièrement ceux qui ne sont pas bien préparés à la retraite sur le plan financier. Cette situation indique que les Canadiens et Canadiennes plus âgés doutent que le régime public actuel pourra leur offrir l'accès aux services dont ils auront besoin, et qu'ils devront se tourner vers des soins privés dont les coûts ne sont pas connus.

Les gens des générations plus âgées s'attendaient à laisser de l'argent à leurs enfants, et comptaient sur des membres de la famille pour obtenir des soins. Toutefois, ces attitudes changent, et ne sont plus prévalentes au sein de la génération actuelle. C'est là le signe d'un changement social important.

Gestion des risques

En dépit de leurs préoccupations et de leur bonne compréhension des risques, les préretraités ne sont pas suffisamment nombreux à prendre les mesures qui s'imposent pour atténuer les risques, malgré le ralentissement économique récent, indiquant un écart important entre les intentions et les gestes posés.

Bien que les Canadiens et Canadiennes disent prendre au sérieux la planification de la retraite, un nombre considérable de préretraités n'ont pas encore pris de mesures concrètes pour se protéger financièrement en prévision de l'avenir :

- 57 % prévoient éliminer leurs dettes de consommation, alors que 4 % n'ont aucun plan à ce sujet;
- 44 % prévoient réduire leurs dépenses, alors que 19 % n'ont aucun plan à ce sujet;
- 46 % prévoient rembourser au complet leur hypothèque, alors que 16 % n'ont aucun plan à ce sujet;
- 50 % prévoient économiser le plus possible, alors que 12 % n'ont pas de plan à ce sujet.

Une grande majorité de retraités et de préretraités n'ont pas l'intention d'acheter une rente un jour.

Seulement 9 % des retraités prévoient travailler plus longtemps (ou ont déjà choisi de le faire), alors que 50 % des préretraités prévoient le faire.

Bien que la plupart des retraités et des préretraités estiment que la valeur du dollar canadien aura des répercussions sur le montant d'argent dont ils auront besoin chaque année durant leur retraite, un plus grand nombre pensent que l'inflation aura une incidence encore plus importante.

Planification et préparation en vue de la retraite

Malgré les risques certains, un trop grand nombre de préretraités croient qu'ils sont financièrement prêts mais n'ont pourtant pas encore établi de plan de retraite, en dépit du ralentissement économique récent.

- Trois préretraités sur cinq croient être prêts financièrement.
- 42 % des préretraités ne se sont pas préparés à la retraite.
- 64 % des préretraités disent que le ralentissement économique n'a eu que peu ou pas de répercussions sur leurs plans de retraite.
- 35 % des préretraités ont consulté un conseiller financier; seulement 18 % ont consulté une banque.

Seulement la moitié des retraités et des préretraités cherchent à obtenir des conseils financiers, ce qui indique que les besoins en matière d'orientation aux fins de la planification de retraite ne sont pas entièrement satisfaits.

Sur le plan de la sensibilisation, on constate des besoins en matière d'information sur les finances en général. Un trop grand nombre de répondants ne consultent **personne** en ce qui concerne la planification financière.

La planification de la retraite doit se faire à long terme et porter sur les trois étapes de la retraite

Étapes de la retraite

Les préretraités comprennent que la retraite se divise en trois étapes distinctes et savent que le moment viendra où ils seront moins en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude. Toutefois, la plupart ne planifient que pour l'étape I de la retraite – où leurs besoins et leurs capacités sont sensiblement les mêmes qu'à la préretraite.

- 81 % des préretraités comprennent que le moment viendra où ils seront *quelque peu* moins en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude – Étape II.
 - 29 % des préretraités sont conscients qu'ils auront besoin de plus d'argent pour passer à travers l'étape II.
- 63 % croient que le moment viendra où ils seront *beaucoup moins* en mesure de faire tout ce dont ils avaient l'habitude – étape III.
 - 48 % des préretraités comprennent qu'il leur faudra plus d'argent à l'étape III.
- En dépit du fait qu'ils comprennent les diverses étapes de la retraite et les besoins financiers connexes, un peu plus de la moitié des répondants (53 %) concentrent la majorité de leurs activités de planification sur l'étape I.
- Le fait de travailler plus longtemps est aujourd'hui considéré comme une option viable.

Les préretraités doivent mieux gérer leurs besoins en capital et leur stratégie de retraite

Gestion des revenus de retraite

L'opinion des préretraités est partagée en ce qui concerne l'intention de retirer des montants du capital de leurs épargnes ou de leurs placements à la retraite.

- Deux préretraités sur cinq (43 %) ne savent tout simplement pas si de tels retraits seront nécessaires.

Alors que 87 % des préretraités s'attendent à recevoir un revenu du gouvernement, 21 % croient que le montant qu'ils recevront du RPC/RRQ diminuera au cours de leur retraite. Ces chiffres indiquent qu'un certain nombre de Canadiens et Canadiennes ne comprennent pas bien que le RPC/RRQ repose sur des assises financières solides pour de nombreuses années à venir.
- Un plus grand nombre de retraités que de préretraités tirent ou prévoient tirer un revenu de régimes de retraite à prestations déterminées. Cette constatation traduit le déclin du nombre de régimes à prestations déterminées.
- Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) jouent un rôle plus important dans les plans de revenu de retraite des préretraités que dans ceux des retraités.

Principales constatations

Le présent rapport est le résultat d'un sondage ayant pour but d'évaluer le niveau de sensibilisation des Canadiens vis-à-vis des risques liés à la retraite. L'accent portait principalement sur deux groupes distincts, les retraités et les préretraités. Parmi les risques liés à la retraite, mentionnons :

- l'épuisement de leurs économies,
- ne pas pouvoir vivre confortablement,
- voir l'inflation faire fondre leurs économies,
- avoir des fonds pour des soins de santé supplémentaires,
- ne pas pouvoir être auto-suffisant.

Le but du sondage consistait à comprendre les risques dont les Canadiens sont conscients et à identifier ceux qui les préoccupent davantage.

De bien des façons, les résultats du sondage présentent des contrastes. Bien que la majorité des retraités et un nombre important de préretraités soient confiants par rapport à leur avenir financier, le maintien d'un niveau de vie raisonnable pour le reste de leur vie préoccupe une majorité de ces deux groupes. Il y a souvent un écart entre ce que pensent les retraités et les préretraités canadiens et la façon dont ils se sentent face aux questions soulevées par la retraite et les mesures qui doivent être mises en place. Par exemple, bien que la majorité des Canadiens prennent au sérieux la planification et la préparation en vue de la retraite, seule la moitié d'entre eux consultent un conseiller financier, une banque, des articles de journaux, des sites Web, des membres de leur famille, des livres ou des collègues de travail.

En général, les résultats révèlent que les retraités ont un niveau de confort plus élevé que les préretraités et nous croyons que c'est principalement en raison du fait qu'ils sont maintenant à la retraite et savent ce que ça signifie. Même s'ils ont exprimé un niveau élevé de confiance face à leur avenir financier, les répondants étaient toujours préoccupés par l'épuisement de leurs épargnes ou par la nécessité de financer des frais supplémentaires de soins de santé. Il y avait beaucoup d'incertitude face à leur capacité d'obtenir et de payer pour une place dans un établissement de soins de santé dans un établissement de soins de longue durée, si nécessaire. Par ailleurs, ils semblaient peu préoccupés par leur capacité à laisser de l'argent à leurs héritiers ou à devoir s'en remettre à leurs familles pour avoir soin d'eux.

Section I : Perceptions relatives aux risques

On a demandé aux retraités et aux préretraités de préciser dans quelle mesure ils étaient d'accord avec plusieurs énoncés portant sur les risques auxquels ils pourraient être confrontés durant leur retraite. On leur a aussi demandé d'évaluer leur degré de confiance global à l'égard de leur avenir financier.

- Dans l'ensemble, même si les répondants de chaque auditoire expriment dans une grande proportion leur confiance en ce qui concerne leur avenir financier et leurs préoccupations à propos de plusieurs risques associés à la retraite, les retraités sont plus confiants que les préretraités en leur avenir financier et moins préoccupés par les risques financiers auxquels ils pourraient être confrontés durant leur retraite.
- Une proportion considérable des retraités (63 %) et des préretraités (45 %) disent être quelque peu ou fortement d'accord avec l'énoncé affirmant qu'ils ont confiance en leur avenir financier.
- Bien que ces niveaux de confiance soient relativement élevés (notamment chez les retraités), le tiers (34 %) des préretraités et le cinquième (21 %) des retraités sont quelque peu ou fortement en désaccord avec le même énoncé.
- En outre, plus de retraités que de préretraités sont quelque peu ou fortement d'accord avec l'énoncé affirmant qu'ils seront en mesure de :
 - vivre confortablement durant leur retraite (59 % contre 43 %);
 - maintenir le même niveau de vie que celui qu'ils ont à l'heure actuelle (55 % contre 35 %).
- Parallèlement, lorsqu'on leur demande d'évaluer leur degré de préoccupation à l'égard de plusieurs facteurs de risque financier auxquels ils sont susceptibles d'être confrontés durant la retraite, les préretraités se montrent plus préoccupés que les retraités pour une gamme de risques liés à la retraite.
- Un plus grand nombre de préretraités déclarent qu'ils sont quelque peu ou très préoccupés par :
 - le maintien d'un niveau de vie raisonnable jusqu'à la fin de leur vie (72 % contre 60 %);
 - l'épuisement de toutes leurs économies (62 % contre 51 %);
 - le fait d'avoir suffisamment d'argent pour se permettre des soins de santé adéquats (62 % contre 55 %).
- Bien que ces résultats soient valables pour une gamme de risques liés à la retraite, les préretraités et les retraités sont partagés en ce qui concerne leur degré de préoccupation à propos de leur capacité à se permettre a) un long séjour dans un établissement de soins infirmiers, ou b) une longue période de soins infirmiers à domicile, et c) de demeurer dans leur maison jusqu'à la fin de leurs jours.
- Plus particulièrement, 54 % des retraités et 53 % des préretraités sont quelque peu ou très préoccupés par la possibilité de ne pas avoir suffisamment d'argent pour se permettre un long séjour dans une maison de soins infirmiers ou une longue période de soins infirmiers à domicile; environ la moitié disent n'être que peu ou pas préoccupés par cette question.

- Malgré le grand nombre de répondants indiquant qu'ils se préoccupent de plusieurs des principaux risques auxquels ils pourraient être confrontés durant leur retraite, une proportion considérablement inférieure de répondants des deux groupes se disent préoccupés à propos des questions suivantes :
 - laisser de l'argent à leurs enfants ou à leurs héritiers (28 % des retraités et 32 % des préretraités);
 - compter sur des enfants ou d'autres membres de la famille pour obtenir de l'aide (27 % des retraités et 30 % des préretraités).
- L'analyse des sous-groupes formés selon des critères attitudinaux et démographiques montre que la confiance des deux auditoires cibles en leur avenir financier et leurs préoccupations à l'égard des risques liés à la retraite dépendent de leur situation financière, de leur santé et de leur état civil. Ceux qui
 - gagnent un revenu plus élevé,
 - ont plus d'économies et de placements,
 - sont propriétaires de leur maison,
 - ont une meilleure santé,
 - ont un conjoint, et
 - déclarent être prêts à la retraite sur le plan financier sont plus susceptibles de faire preuve d'un niveau de confiance plus élevé et d'être moins inquiets.
- La majorité des retraités et des préretraités perçoivent l'inflation et la valeur du dollar canadien comme des risques associés à la retraite. En comparaison, l'inflation est considérée comme un risque supérieur, 70 % des retraités et 76 % des préretraités déclarant que le taux d'inflation aura des répercussions quelque peu ou très importantes sur le montant d'argent dont ils auront besoin chaque année à la retraite. La valeur du dollar canadien est perçue comme un risque légèrement inférieur, 55 % des retraités et 59 % des préretraités estimant qu'elle aura des répercussions.

Section II : Gestion des risques

Lorsqu'on interroge les retraités à propos des mesures qu'ils pourraient prendre pour se protéger contre les risques financiers auxquels ils pourraient être exposés durant leur retraite, les résultats indiquent que la plupart adoptent des stratégies axées sur l'élimination des dettes au titre de la consommation et des hypothèques. Un nombre presque aussi important s'efforcent d'épargner le plus possible. Bien que beaucoup de répondants aient déjà pris des mesures pour atténuer ces risques, bon nombre planifient toujours de mettre en œuvre des stratégies pour se mettre à l'abri des risques financiers à la retraite.

- Lorsqu'on interroge les préretraités à propos des mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger financièrement des risques liés à la retraite, la majorité disent se concentrer sur l'élimination des dettes, l'investissement et l'épargne.
- Si l'on compare les stratégies adoptées par les retraités et les préretraités, il est clair que les deux groupes se concentrent principalement sur l'élimination des dettes, le remboursement des hypothèques et la réduction des dépenses. On constate toutefois quelques différences notables entre les stratégies des retraités et celles des préretraités :
 - Les préretraités sont légèrement plus susceptibles que les retraités (57 % contre 48 %) de se concentrer sur l'investissement dans des actions ou des fonds communs de placement, et sont beaucoup plus susceptibles d'essayer d'économiser le plus possible pour se protéger financièrement (83 % contre 69 %). Dans les deux groupes, 54 % des répondants ont placé ou prévoient placer leur argent dans des placements plus conservateurs, et les préretraités sont légèrement plus susceptibles d'acheter un produit à revenu garanti ou une option dans le cadre d'un régime d'employeur.
 - On constate une autre différence importante dans les stratégies en ce qui concerne le report de la retraite. La moitié (50 %) des préretraités ont déjà choisi de travailler plus longtemps ou prévoient le faire, alors que seulement 9 % des retraités l'ont fait ou prévoient le faire.

Section III : Planification et préparation en vue de la retraite

Dans les deux groupes, la majorité des répondants disent être prêts financièrement à la retraite; les retraités sont beaucoup plus susceptibles de dire qu'ils sont prêts financièrement à la retraite que les préretraités.

- Quatre retraités sur cinq (81 %) déclarent être tout à fait (28 %) ou quelque peu (52 %) prêts financièrement à la retraite. Cette proportion est considérablement plus élevée que parmi les préretraités. Trois préretraités sur cinq (57 %) disent être prêts financièrement à prendre leur retraite. En outre, seulement 18 % des retraités déclarent n'être que peu ou pas du tout prêts, alors que deux préretraités sur cinq (42 %) disent la même chose.
- Lorsqu'on leur demande s'ils ont consulté certaines sources d'information pour obtenir des conseils financiers sur la planification de leur retraite au cours des 12 derniers mois, près de la moitié des préretraités et des retraités disent n'avoir consulté aucune des sources énumérées. Près de quatre répondants sur dix dans les deux groupes (37 % des retraités et 35 % des préretraités) ont consulté un conseiller financier, et deux sur dix (20 % des retraités et 18 % des préretraités) ont consulté une banque.
 - Peu ont consulté les journaux, l'Internet, des membres de la famille, des livres sur la planification de la retraite ou des collègues de travail, en dépit des résultats montrant qu'une proportion importante des répondants évaluent ces sources comme étant très ou quelque peu crédibles.
- Lorsqu'on leur demande si leur situation s'améliorerait, demeurerait la même ou s'aggraverait si leur conjoint mourait en premier, les retraités mariés ou ayant un conjoint de fait disent que leur situation serait sensiblement la même (69 %) ou s'améliorerait (12 %). Les préretraités sont moins optimistes à propos de l'effet du décès de leur conjoint sur leur situation financière; seulement un sur quatre (23 %) estiment que leur situation financière s'améliorerait, et 56 % estiment que leur situation ne changerait pas.
 - Seulement un répondant sur cinq (20 %) parmi les retraités dit que sa situation s'aggraverait si son conjoint mourait en premier.
- Parallèlement, lorsqu'on les interroge sur les répercussions de leur décès sur la situation financière de leur conjoint, la majorité des répondants des deux groupes estiment que la situation financière de leur conjoint serait sensiblement la même (62 % des retraités et 51 % des préretraités).
 - Réciproquement, les retraités sont moins optimistes que les préretraités en ce qui concerne les répercussions positives de leur décès sur la situation financière de leur conjoint; seulement 19 % des retraités estiment que la situation financière de leur conjoint s'améliorerait s'ils venaient à mourir en premier, contre un tiers (32 %) des préretraités.
- Dans les deux groupes, la majorité des répondants disent que le ralentissement économique n'a eu que peu ou pas de répercussions sur leurs plans de retraite. Bien que davantage de préretraités disent que la récession a changé énormément (12 %) ou substantiellement (25 %) leurs plans de retraite comparativement aux retraités (7 % et 20 %, respectivement), la

majorité des répondants des deux groupes (73 % des retraités et 63 % des préretraités) déclarent que le ralentissement économique n'a que peu ou pas du tout changé leurs plans de retraite.

- En plus d'affirmer que le ralentissement économique a peu ou pas du tout changé leurs plans de retraite, la majorité des répondants des deux groupes disent qu'il a eu peu ou pas de répercussions sur leur situation financière. Les retraités et préretraités affirment en proportions à peu près égales que le ralentissement économique a eu peu (45 % et 48 %, respectivement) ou pas du tout (15 % et 10 %, respectivement) de répercussions sur leur situation financière.
 - Toutefois, environ deux répondants sur cinq disent que la récession a eu des répercussions considérables ou substantielles sur leur situation financière.
- La majorité des répondants, retraités et préretraités confondus, soutiennent que le fait de travailler seulement trois ans de plus leur permettrait d'augmenter de beaucoup (9 % et 11 % respectivement) ou un peu plus (45 % et 50 % respectivement) leur sécurité financière à la retraite.
 - Toutefois, deux retraités sur cinq (37 %) déclarent que le fait de travailler trois ans de plus n'aurait aucune répercussion sur leur sécurité financière; un peu moins de retraités (31 %) disent la même chose.
- Lorsqu'on interroge les retraités et préretraités à propos des avantages du report de leur retraite de trois ans, les principaux avantages cités qui feraient en sorte qu'ils se sentiraient plus à l'aise financièrement à la retraite sont les suivants : a) avoir plus de temps pour faire des placements et gagner des intérêts sur ces placements et b) augmenter les montants qu'ils recevront au titre de régimes de retraite à prestations déterminées, de régimes de retraite conventionnels ou de régimes gouvernementaux.
 - Les préretraités sont plus susceptibles de penser que les avantages de reporter leur retraite de trois ans sont que la période durant laquelle ils devront compter sur leurs économies pour vivre sera réduite, ou qu'ils bénéficieront plus longtemps du régime d'assurance-maladie de leur employeur.

Section IV : Étapes de la retraite

On a posé aux répondants une série de questions à propos de leurs stratégies de planification pour chacune des trois étapes de la retraite :

- étape I : période de la retraite durant laquelle les besoins et les capacités du retraité sont sensiblement les mêmes qu'avant qu'il ne prenne sa retraite;
 - étape II : période de la retraite durant laquelle les besoins et les capacités du retraité sont quelque peu différents;
 - étape III : période de la retraite durant laquelle les besoins et les capacités du retraité sont très différents.
- Alors que la majorité des retraités disent avoir pris leur retraite parce qu'ils étaient admissibles à une pension (31 %) ou pour des raisons de santé (25 %), la plus grande proportion des préretraités déclarent qu'ils prendront leur retraite lorsqu'ils auront suffisamment d'argent pour le faire.
 - En outre, même si 10 % des retraités ont pris leur retraite parce que leur employeur a coupé des postes ou parce qu'ils avaient perdu leur emploi, seulement 2 % des préretraités s'attendent à devoir prendre leur retraite pour les mêmes raisons.
 - Environ la moitié des retraités (55 %) et des préretraités (50 %) ont concentré une partie ou la majorité de leurs activités de planification de la retraite sur l'étape I. Peu de retraités et de préretraités n'ont pas consacré de temps à cette étape (7 % et 6 % respectivement). Un préretraité sur cinq (21 %) n'a fait aucune planification (comparativement à 13 % des retraités).
 - La grande majorité des retraités et des préretraités disent s'attendre à vivre l'étape II, durant laquelle ils seront quelque peu moins en mesure de faire les mêmes activités qu'auparavant et où leurs besoins seront quelque peu différents (80 % et 81 % respectivement).
 - Lorsqu'on les interroge sur les effets d'une telle situation sur leurs finances, environ la moitié des retraités (54 %) et des préretraités (50 %) affirment qu'ils auront besoin du même montant d'argent durant cette période. Environ trois répondants sur dix (31 % des retraités et 29 % des préretraités) disent qu'ils auront besoin de plus d'argent durant la deuxième étape de la retraite, alors qu'un nombre légèrement moins élevé (15 % des retraités et 21 % des préretraités) estiment qu'ils auront besoin de moins d'argent.
 - Alors que la majorité des retraités (68 %) et des préretraités (63 %) disent s'attendre à vivre l'étape III, ces proportions sont légèrement inférieures à celles des répondants qui s'attendent à vivre l'étape II de la retraite.
 - Parmi ceux qui s'attendent à vivre l'étape III, la moitié (49 % des retraités et 48 % des préretraités) estiment qu'ils auront alors besoin de plus d'argent qu'auparavant pour assumer leurs dépenses. En outre, deux retraités sur cinq (43 %) qui s'attendent à vivre cette étape estiment qu'ils auront besoin du même montant d'argent (comparativement à 39 % des préretraités).
 - En ce qui concerne les trois étapes de la retraite, une forte majorité dans les deux groupes (74 % des retraités et 68 % des préretraités) prévoient rester en santé ou améliorer leur santé pour se préparer à l'évolution de leurs besoins à la retraite.

- Ce résultat n'est pas étonnant, compte tenu du fait que neuf répondants sur dix entendent maintenir ou maintiennent déjà de saines habitudes de vie, comme une alimentation équilibrée, de l'exercice régulier et des soins préventifs afin de réduire leurs dépenses relatives à la santé durant la retraite (93 % et 91 % respectivement).
- Trois retraités et préretraités sur cinq (62 % et 60 % respectivement) disent avoir réduit leurs dépenses ou songer à le faire pour se préparer à l'évolution de leurs besoins à la retraite. Alors que tout juste la moitié des retraités (49 %) ont déjà remboursé ou prévoient rembourser toutes leurs dettes, 65 % des préretraités prévoient faire la même chose.
- Les préretraités et les retraités sont à peu près également susceptibles d'avoir investi ou de prévoir le faire pour s'assurer que leurs avoirs durent, ou de déménager dans une maison moins coûteuse. En revanche, les préretraités sont beaucoup plus susceptibles d'avoir épargné plus d'argent ou de prévoir le faire (48 %, comparativement à 24 % des retraités). Parallèlement, les retraités sont légèrement plus susceptibles d'avoir adapté leur maison ou de prévoir le faire pour se préparer à l'évolution de leurs besoins à la retraite.

Section V : Gestion des revenus de retraite

Dans l'ensemble, les attentes des préretraités à l'égard de leurs sources de revenus ou d'argent correspondent très bien à l'expérience déclarée par les retraités, à quelques exceptions près.

- Parmi les retraités, la plupart s'attendent à tirer un revenu du RPC/RRQ (96 %), de REER, d'un compte bancaire ou de placement (75 %) ou encore d'un régime de retraite à prestations déterminées (60 %). Parallèlement, dans les deux groupes, la majorité des répondants s'attendent à ne jamais avoir un revenu provenant d'un emploi durant leur retraite (70 %), d'une rente qu'ils ont achetée eux-mêmes (69 %), de loyers ou de biens immobiliers, incluant leur résidence principale (58 %) ou d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou de fonds transférés depuis ce type de régime (53 %).
 - La moitié des retraités (51 %) s'attendent à ce que le montant qu'ils reçoivent du RPC/RRQ augmente, et 37 % des retraités estiment que ce montant ne changera pas. Seulement un répondant sur dix (8 %) croit que ce montant diminuera.
 - Même si une proportion similaire de préretraités s'attendent à recevoir de l'argent de cette source (93 %), les répondants sont beaucoup moins optimistes quant à l'augmentation du montant qu'ils recevront du RPC/RRQ durant leur retraite; seulement 29 % des préretraités pensent que le montant augmentera. Les préretraités sont aussi plus de deux fois plus susceptibles que les retraités de penser que ce montant diminuera (21 %, contre 8 %).
- Encore une fois, les préretraités sont plus de deux fois plus susceptibles que les retraités de déclarer qu'ils travailleront à leur retraite; 70 % des retraités disent qu'ils ne recevront pas de revenu d'emploi durant leur retraite, comparativement à 31 % des préretraités.
- Alors que deux retraités sur cinq (39 %) prévoient retirer du capital de leurs épargnes et placements durant leur retraite, presque autant (34 %) ne prévoient pas le faire. Les préretraités sont légèrement plus susceptibles de dire qu'ils prévoient le faire (32 %) qu'ils ne le sont de déclarer qu'ils ne prévoient pas le faire (25 %); deux préretraités sur cinq (43 %) ne savent pas ce qu'ils feront (comparativement à seulement 27 % des retraités).
 - La majorité des retraités qui prévoient retirer du capital de leurs épargnes et placements entendent revoir la façon dont ils retirent leur argent et modifient les montants des retraits au moins une fois par année, si nécessaire. Des proportions égales de retraités (8 %) n'examinent leurs retraits qu'une fois tous les deux ans ou tous les trois ans ou moins souvent.

Annexe

Figure 1 – Degré de confiance des retraités à l'égard de leur avenir financier

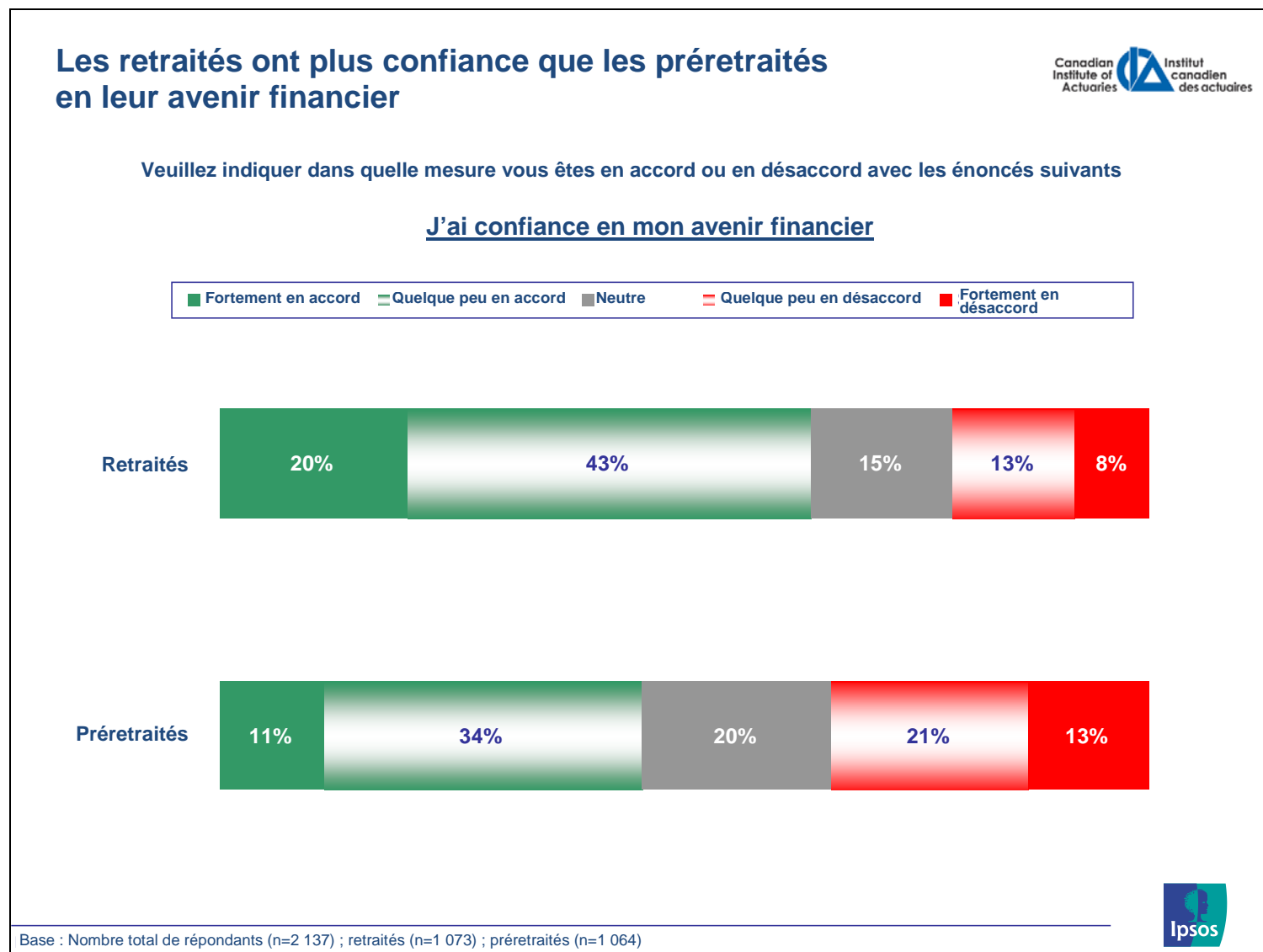


Figure 2 – Degré de confiance quant au maintien du niveau de vie à la retraite

